

Axe 7
Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

Définition de la stratégie du système d'endiguement de l'Eze

Objectif général
Améliorer la prévention contre les inondations sur les affluents

Code Action : **FA 7.14**

Code CRVD2 : **G-008-03**

En lien avec les actions : -

Levier stratégique : **Rationaliser les niveaux de protection recherchés en fonction des enjeux et proposer une stratégie de Système d'Endiguement adaptée**

CONTEXTE

Le diagnostic GEMAPI réalisé sur le bassin versant de l'Eze a permis d'identifier de nombreux enjeux sur les territoires de la Communauté Territoriale du Luberon (COTELUB), de la Métropole Aix-Marseille Provence (MAMP). En effet, une quarantaine d'enjeux ont été recensés sur l'Eze en lien avec la gestion des inondations.

Les digues de Pertuis et de la Tour-d'Aigues constituent un des enjeux les plus importants recensés sur le bassin versant. Elles concernent un linéaire de plus de 6 kms. Chacun de ces ouvrages protège des habitations individuelles ou des centres urbains et a connu des événements ponctuels voire importants. La moitié présente des dynamiques érosives actives.

Dans le cadre de la définition d'une stratégie de systèmes d'endiguement sur le BV de l'Eze, il est nécessaire de réaliser les études préliminaires et d'engager les dossiers règlementaires permettant la prise en gestion cohérente des ouvrages de protection.

OBJECTIFS DE L'ACTION

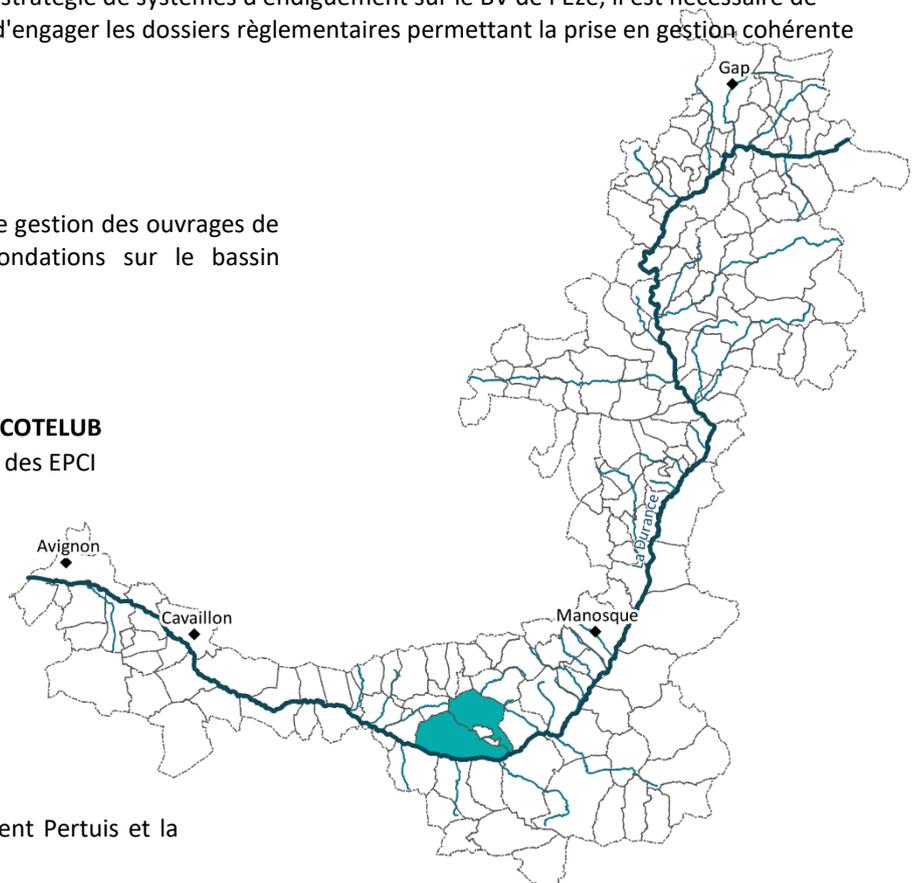
- Disposer d'une stratégie de gestion des ouvrages de protection contre les inondations sur le bassin versant de l'Eze

MODALITE DE MISE EN OEUVRE

Maître d'ouvrage : **SMAVD - AMP - COTELUB**
Suivi et pilotage : Comité technique des EPCI

TERRITOIRE CONCERNE

Bassin versant de l'Eze et notamment Pertuis et la Tour d'Aigues



DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'action comprend :

- La réalisation d'un schéma cohérent de restauration/confortement des ouvrages de l'Eze : analyse de l'aléa (fiche action 1-11), diagnostic des ouvrages, rôle des ouvrages, aide à la décision sur le classement en Système d'Endiguement et réalisation d'ACB-AMC sur les travaux envisagés ;
- La réalisation des études préalables et dossiers réglementaires (Etudes de danger).

INDICATEURS DE SUIVI ET DE REUSSITE

- Réalisation de l'étude de danger et des dossiers réglementaires
- Rédaction de la fiche action pour la phase 2 du PAPI

PLAN DE FINANCEMENT ET ECHEANCIER

Opération	Description de l'opération	Coût PAPI	HT/TTC
7.14a	Etablissement d'un schéma hydraulique d'aménagement des digues de l'Eze – Régie interne	40 000 €	HT
7.14b	Etudes complémentaires (DASE, ACB) pour la définition d'un système d'endiguement sur le bassin versant de l'Eze	190 000 €	HT
TOTAL		230 000 €	

Opération	Etat (FPRNM)	CD 84	SMAVD	AMP	COTELUB
7.14a	20 000 € (50%)	-	20 000 € (50%)		
7.14b	95 000 € (50%)	38 000 € (20%)	-	51 300 € (27%)	5 700 € (3%)
TOTAL	115 000 €	38 000 €	20 000 €	51 300 €	5 700 €

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	DEBUT	FIN
7.14a		■						2025	2025
7.14b		■	■	■				2025	2026